

INFORMATION RIVERAINS

Madame, Monsieur,

Vous êtes riverain(s) du 38^{ème} Rallye Vosges Grand Est, Championnat de France des Rallyes, qui se déroulera **vendredi 16 juin 2023** (séance d'essais), **samedi 17 juin 2023** (étape 1) et **dimanche 18 juin 2023** (étape 2).

A ce titre, nous vous informons que **les routes empruntées par la course automobile seront fermées à la circulation par arrêté préfectoral et arrêtés municipaux**, aux dates et horaires suivants :

ES d'essais - Les Arrentès-de-Corcieux	Vendredi 16 juin 2023, de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30
ES 1 - ES 4 Mandray	Samedi 17 juin 2023, de 07h30 à 19h30
ES 2 - ES 5 Pays d'Ormont	Samedi 17 juin 2023, de 08h15 à 20h00
ES 3 - ES 6 Moyenmoutier	Samedi 17 juin 2023, de 09h15 à 21h15
ES 7 Gérardmer La Mauselaine	Samedi 17 juin 2023, de 13h00 à 23h35
ES 8 - ES 11 Mortagne	Dimanche 18 juin 2023, de 06h30 à 17h30
ES 9 - ES 12 Taintrux	Dimanche 18 juin 2023, de 07h30 à 18h00
ES 10 - ES 13 Corcieux	Dimanche 18 juin 2023, de 08h00 à 18h30

C'est pourquoi nous vous recommandons la plus grande prudence et nous vous demandons de bien vouloir **prendre toutes les dispositions nécessaires** afin que vous ne soyez pas bloqué(s) et que le rallye puisse se dérouler correctement sans nuire à la sécurité de chacun.

Le jour du rallye, la direction de course pourra, **en cas d'urgence uniquement**, vous autoriser à circuler sur le parcours **à titre exceptionnel** et en vous conformant à ses ordres. Vous devez pour l'avertir contacter un commissaire (identifiable à sa chasuble fluo) qui transmettra votre demande aux officiels responsables de l'épreuve spéciale.

Entre le passage des concurrents au premier tour et le deuxième tour de chaque épreuve spéciale, la route ne sera pas ré-ouverte à la circulation. Toutefois, un filtrage sera effectué par la Direction de Course pour permettre aux riverains de se déplacer, **UNIQUEMENT en cas de nécessité absolue** (cas de force majeure : problème de santé par exemple), dans le sens de circulation de l'épreuve spéciale.

Par ailleurs, si vous disposez de soins médicaux « lourds » à votre domicile ou d'autres services à la personne, nous vous remercions de nous en informer en amont du rallye afin de pouvoir s'organiser en conséquence.

Nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée par cette manifestation sportive et nous vous remercions très sincèrement de votre aimable coopération.

Quelques informations utiles :

- **Dates des reconnaissances** (circulation plus dense qu'à l'habitude) : Les concurrents inscrits au rallye effectueront deux passages en reconnaissances sur le parcours des épreuves spéciales, sur route ouverte à la circulation et dans le respect des règles élémentaires du Code de la Route, aux dates suivantes :
 - ⇒ 1^{ère} session de reconnaissances : **Samedi 10 juin 2023, de 08h00 à 21h00**
Dimanche 11 juin 2023, de 07h00 à 14h00
 - ⇒ 2^{ème} session de reconnaissances : **Jeudi 15 juin 2023, de 08h00 à 21h00**
Vendredi 16 juin 2023, de 07h00 à 14h00* (*sauf ES 10 – ES 13 Corcieux)
- **Toutes les informations relatives au 38^{ème} Rallye Vosges Grand Est, au 11^{ème} Rallye Vosges Grand Est VHC et au 2^{ème} Rallye Vosges Grand Est VMRS sont disponibles sur le site internet officiel : www.rallyevosgesgrandest.com ; les cartes du parcours général et des épreuves spéciales y seront consultables à partir du mercredi 31 mai 2023.**

Avec tous nos remerciements pour votre compréhension,

Le Comité d'Organisation du Rallye Vosges Grand Est

